



Quoi de Neuf !

A Raon aux Bois

Année 2024 n° 24

Mai / Juin

CULTURE Rendez-vous à ne pas rater !!!

A LA BIBLIOTHÈQUE



N'hésitez pas, également, à venir profiter de l'Exposition interactive, "Les Fabuleux Farfelus" pour les Tous Petits jusqu'au 15 Mai ! (Cubes en Mousse, Table Puzzle, Livres à consulter sur place...)



Une Fresque de tous les personnages de Disney est affichée à la Bibliothèque ! Elle a été réalisée par les enfants et les encadrants de l'Accueil de Loisirs de Février. Venez l'admirer !



Par le biais de la Médiathèque Départementale de nouveaux livres toutes catégories confondues (Adulte, Jeunesse, Ado...) seront bientôt à votre disposition !

TARIFS DE LOCATIONS

Retrouvez les tarifs de locations de salles et de matériels sur le site de la commune
www.raon-aux-bois.fr

VIE PRATIQUE

MAIRIE

Horaires d'ouvertures :
Lundi : 8h-12h / 14h-17h
Mardi : 8h-12h / 16h-17h
Mercredi : 8h-12h / 14h-17h
Jeudi : 8h-12h / 16h-17h
Vendredi : 8h-12h / 16h-17h



CONTACT

Tél : 03.29.62.21.18.

Email : raon.aux.bois@orange.fr

CONTACT EN CAS DE PROBLÈME

Fuite d'eau (par exemple)

Gérard TALIESSI : 06.15.74.90.32
Jean-Luc BOUTIN : 07.78.38.65.93
Christian VITU : 06.11.63.19.84

Affaires scolaires

Gilles BONNE au 06.22.39.32.80

Affaires sociales

Cathy BRAND au 06.64.83.43.22

QR Code
site Internet
de Raon aux
Bois :



Retrouvez-nous aussi sur :

- * Le site web www.raon-aux-bois.fr
- * Sur Panneau Pocket



- * Sur Facebook Commune de Raon aux Bois

BIBLIOTHÈQUE



Marie-Claire
vous accueille le :
Mardi/Vendredi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h et 14h-17h
Samedi : 10h-12h

Tél : 03.72.60.60.74

Email :

bibliotheque@raonauxbois.fr

Heures du conte :
A la bibliothèque
à 16 H 15

les Mardis

21 Mai
18 Juin



Ludothèque Vivre En'Jeux :
de 10h à 12h

les Samedis

11 Mai
25 Mai
08 Juin
22 Juin (sous réserve)

Garderie, Périscolaire, Cantine...

Réservation des activités sur le portail **BL Enfance**

Renseignements : contacter Jérôme Cornuault
au **06.22.37.10.90**

ou à la Mairie au **03.29.62.21.18**

Pour toute question, contacter Gilles Bonne
au **06.22.39.32.80**



Du côté de l'école...

Les inscriptions à l'école auprès de Monsieur Rémi MARGAINE, directeur du groupe scolaire, auront lieu les :

Lundi 13/05, mardi 14/05 et jeudi 16/05 de 16h15 à 18h00

Vendredi 17/05 de 8h30 à 17h00



Du côté du périscolaire...

Vous aimez jardiner et souhaitez donner de votre temps en partageant votre expérience et votre savoir faire ? Vous avez des excédents de plants ? vous avez de l'outillage ? vous avez de la patience ?

Alors venez rejoindre nos chers apprentis, le **Mercredi 22 Mai à 13h30** devant les ateliers municipaux ! Nous avons les bacs, la terre !

Pour un souci d'organisation, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire en mairie en appelant au 03.29.62.21.18.

Merci d'avance pour votre participation.

Du côté du Centre de Loisirs...

Le Centre de Loisirs accueillera les enfants durant la période des vacances d'été.

Un programme sera proposé aux parents.

Les enfants extérieurs à la commune sont les bienvenus !!!

Les grands-parents qui souhaitent inscrire leurs petits enfants le Centre de Loisirs, n'hésitez pas à nous contacter aux numéros indiqués à la rubrique "Garderie, périscolaire, cantine".



Du côté des affaires sociales...

AD2S - Rejoignez une communauté d'acteurs en faveur de l'accès aux droits

Depuis 2017, l'association AD2S œuvre dans le domaine de l'accès aux droits, à l'échelle de la Région Grand Est.

AD2S s'engage pleinement dans la mission d'aider les personnes précaires et de soutenir les travailleurs sociaux dans leurs tâches essentielles. Consciente des défis rencontrés, l'association met à leur disposition une gamme d'outils et de ressources variées.

Pour en savoir plus - Flashez ce QR code

www.ad2s.org



Du côté santé...

ADOPTEZ LES 3 BONS RÉFLEXES

EN CAS DE SOINS IMPRÉVUS

RÉFLEXE N° 1

J'APPELLE MON
MÉDECIN TRAITANT



RÉFLEXE N° 2

S'IL N'EST PAS
DISPONIBLE, JE
CONSULTE LA CARTE DES
LIEUX DE SOINS SUR
SANTÉ.FR



RÉFLEXE N° 3

AVANT D'ALLER
AUX URGENCES
J'APPELLE LE 15



A vos laisses... Prêts ? Marchez !!!

Pendant toute l'année, vous devez garder vos chiens sous surveillance lors de vos balades en forêt ; ils ne doivent pas se trouver à plus de 100 mètres de vous. Entre le 15 avril et le 30 juin, la réglementation est plus stricte : vous devez tenir vos chiens en laisse lorsque vous vous trouvez en dehors d'une allée forestière.



Sont notamment considérés comme des allées forestières :

- les routes,
- les chemins,
- les sentiers forestiers (sentiers de grande randonnée ou GR, chemins de promenade...).

Cette règle vise à :

- éviter que vos chiens n'attaquent des oiseaux ou d'autres espèces d'animaux,
- favoriser le repeuplement de cette faune sauvage.

Grâce à leur flair extrêmement développé, les chiens peuvent facilement repérer les nouveaux nés en forêt ainsi que les oiseaux qui nichent au sol dans des espaces ouverts. Leur simple présence peut déranger et stresser des animaux forestiers particulièrement sensibles pendant cette période caractérisée par le début de la mise-bas des mammifères ; les chiens mettraient alors en péril la reproduction d'une partie de cette faune sauvage.

A noter :

Si vous ne respectez pas cette réglementation, vous encourez une amende pouvant aller jusqu'à 750 €.



Du côté du jardinage et des travaux d'extérieurs

Travaux d'extérieurs

Horaires à respecter pour les travaux bruyants :

- ⇒ Jours ouvrables : de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 19h30
- ⇒ Le samedi : de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 19h00
- ⇒ Le dimanche : de 10h00 à 12h00



Après information en mairie et acceptation des voisins les plus proches, les travaux qui nécessitent une location d'engins pourront se faire les samedis et les dimanches de 7h00 à 19h00.

Sécurité avant tout !!!

Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre. Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.



Aussi, pour des raisons de sécurité et de bons sens, il est demandé aux particuliers d'élaguer les branches débordant sur le domaine public ceci, afin de permettre aux riverains ainsi qu'aux différents services devant intervenir d'avoir une meilleure visibilité et de circuler en toute sécurité.

Bon à savoir !!!

Il est interdit de broyer et de faucher des parcelles en jachère à compter de l'année 2024 dans le département des Vosges (*Arrêté n° 2024-072 du 11 Avril 2024*)

Considérant que, pour la préservation de la faune sauvage, il est nécessaire d'interdire le broyage et le fauchage de jachères sur une période de 40 jours entre le 1er Mai et le 15 Juillet.

Du côté du compostage...

Suite à l'intervention de Madame Lehmann - Conseillère du Tri et de la Communication au Sicovad le **Judi 11 Avril dernier** sur le territoire de la commune de Raon-Aux-Bois, un lieu unique de compostage a été défini au Bexy qui sera prochainement mis à disposition des Raonnais.

Toutefois, avant qu'une décision définitive soit prise, la Municipalité souhaite faire un sondage auprès de la population afin de connaître d'autres emplacements pertinents possibles sur la commune.

Appel à des référents

Nous faisons appel à des référents (personnes qui prendront le contrôle du bon fonctionnement du compostage à raison d'un fois par semaine à hauteur de 10 minutes).

Si cela vous intéresse, merci de vous inscrire avant fin mai auprès de Madame Andrée THIEBAUT-DAUBIE - Présidente de l'Association Nature en Campagne au 06 14 99 11 64.

Tonte raisonnée...

Dans le but de favoriser la biodiversité, la commune a fait le choix de la tonte raisonnée, c'est-à-dire de laisser les pelouses en partie à l'état sauvage. En effet, une tonte fréquente ainsi que le désherbage apportent un aspect esthétique à l'extérieur, mais ne favorise ni la faune, ni la flore. Des panneaux indiquant cette pratique vont être installés à divers endroits de la commune : aux abords du Bexy, de la mairie, de la salle polyvalente et sur le site des 3 Sapins.



Exposition photos...



Lors de vos récentes promenades, le long du ruisseau de La Niche, certains ont pu découvrir une exposition itinérante composée de 25 images offertes à la Communauté d'Agglomération d'Epinal par le photographe amateur Thierry Didier. Cette exposition a été financée et créée par la CAE afin de faire connaître les richesses naturelles de notre région.

Calendrier des manifestations

(Sous toute réserve d'annulation)

- * **Samedi 25 Mai 2024 - Parking de la Salle Polyvalente de 9H à 13H**
Troc Vert organisé par l'ASCL
Echanges de plantes et de fleurs entre Particuliers
- * **Dimanche 26 Mai 2024 - Salle Polyvalente**
18ème Marche Populaire Internationale organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers
Départ et retour à la Salle Polyvalente
Possibilité de restauration sur place - Renseignements au 06.07.27.71.59
- * **Samedi 1er Juin 2024 - Place du Bexy dès 17H30**
7ème édition des "Villageois en Fête" organisée par l'Assôce Raonnaise
Le concept ne change pas : rendez-vous festif, convivial, de partage et surtout musical.
Open barbecue : on vous prépare les braises, venez avec votre viande.
Buvette, bière locale, frites maison, gaufres au feu de bois, hot-dogs, rognonnettes (Nuggets de rognons blancs) seront proposés par les bénévoles.
Jeux : Lapinodrôme, Le "Pas Touche"
Concerts gratuits : 18H00 : Scène ouverte
19H30 : Ceux d'la Mouf (Rock latino festif)
21H00 : Synapses (Rock français - Avignon)
22H30 : Last Time (Rock-St Dié des Vosges)
En cas de mauvais temps, repli à la salle polyvalente.
Renseignements auprès de Fred Baderot au 06 25 42 69 40 ou Muriel Mougins au 06 70 10 49 78.
- * **Samedi 08 Juin 2024 - Monument aux Morts à 11H00**
Cérémonie Nationale d'Honneur aux "Morts pour la France" en Indochine
- * **Dimanche 09 Juin 2024 - Salle Polyvalente de 8H00 à 18H00**
Elections Européennes
- * **Dimanche 15 Juin 2024 - Place du Bexy de 14H00 à 22H00**
Vide-grenier organisé par l'ASCL - 2 € le mètre
Réservation au 06.38.11.53.96 ou liliane3colle@gmail.com
Buvette et restauration sur place
- * **Samedi 29 Juin 2024 - Salle Polyvalente**
Kermesse organisée par les Amis de l'Ecole

A venir....

- * **Samedi 13 Juillet 2024 - Place du Bexy**
5ème Edition du Marché Nocturne
- * **Vendredi 26 Juillet 2024 - Place du Bexy**
Apéro Concert organisé par l'ASCL
- * **Samedi 10 Août 2024 - Place du Bexy**
Soirée Flower Power organisé par l'ASCL

A noter....

- * **Mardi 15 Octobre 2024 - Salle Polyvalente à partir de 11h30**
Le repas des Aînés de la "Semaine Bleue".

Du côté de la Clef de Voûte...

La Clef de Voûte est heureuse de vous faire découvrir l'horloge historique de l'église du village dans son bel écrin nouvellement installé.



Du côté du Raon-Aux-Bois Judo

"Opération bière" la vente de bière lancée par le club, en décembre, n'est pas close, il reste une vingtaine de cartons (Bière blonde, La Fouillotte, 6 euros la bouteille de 75cl)

Les bénéfices aident au bon fonctionnement du club, n'hésitez pas à soutenir cette structure sportive.

A noter dans les agendas : le repas dansant organisé par le club de judo, initialement prévu le 23 novembre 2024, se déroulera, finalement, le samedi 16 novembre, il sera animé par l'orchestre Vendest.

Renseignements auprès de Muriel Mougin au 06 70 10 49 78.



Commande groupée de pellets...

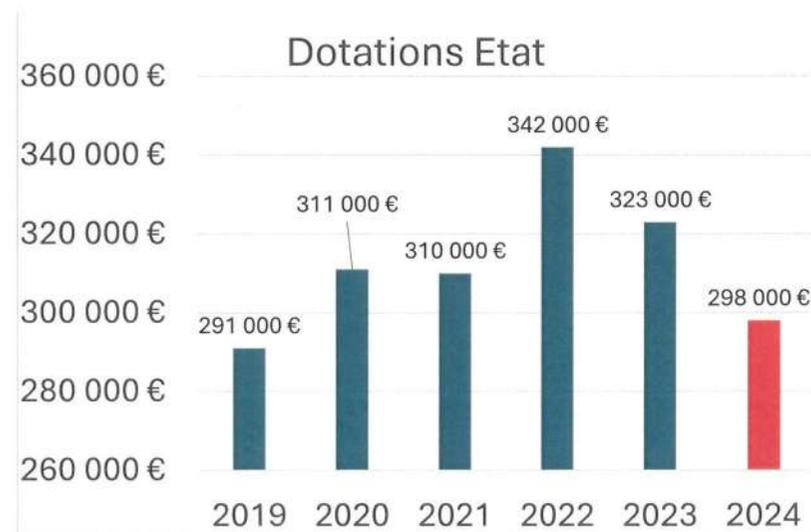
Une commande de palettes de pellets est envisagée. Aussi, pour l'organisation de nos services, nous invitons les personnes intéressées à bien vouloir s'inscrire auprès de la mairie.

Quelques chiffres du côté des recettes...

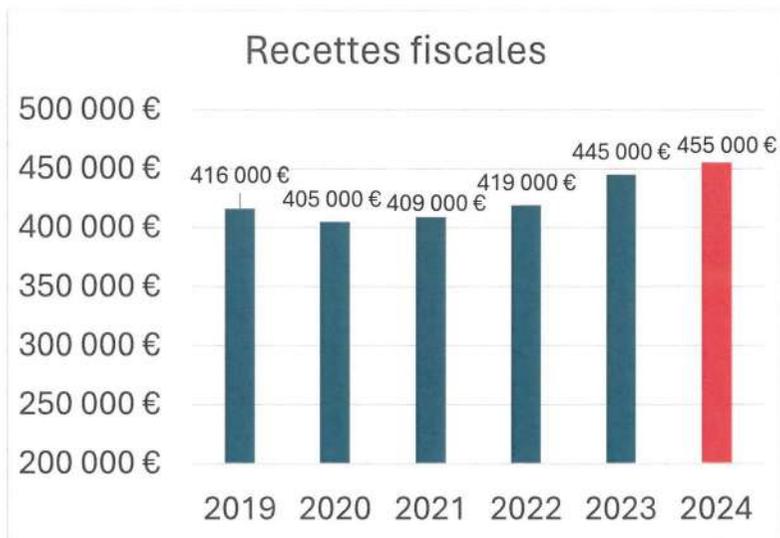
Depuis 2019, les recettes forestières de la commune ont diminué de 81 000 €



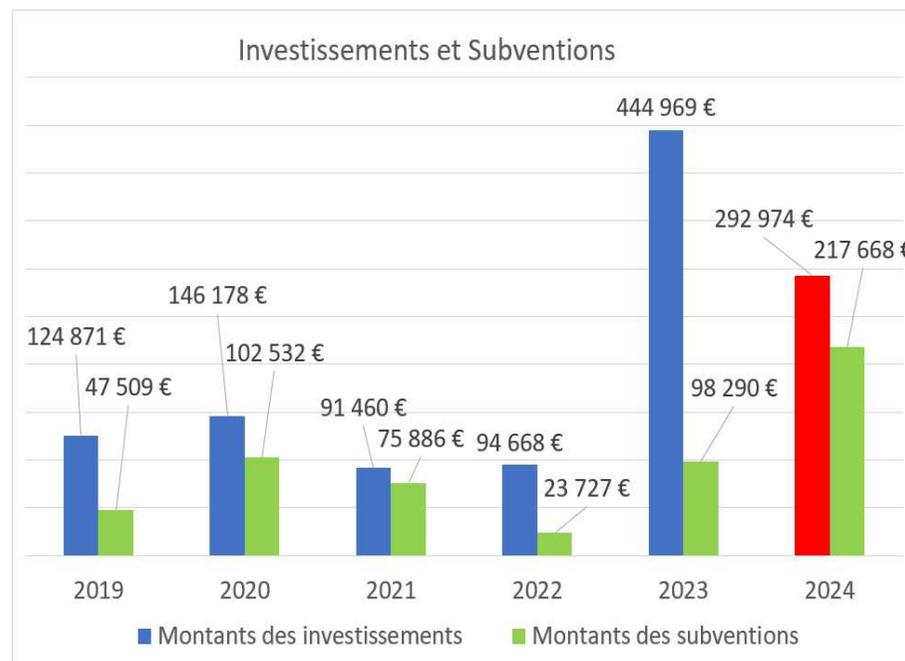
Dans le même temps les dotations de l'état en 3 ans se sont réduites de 40 000€.



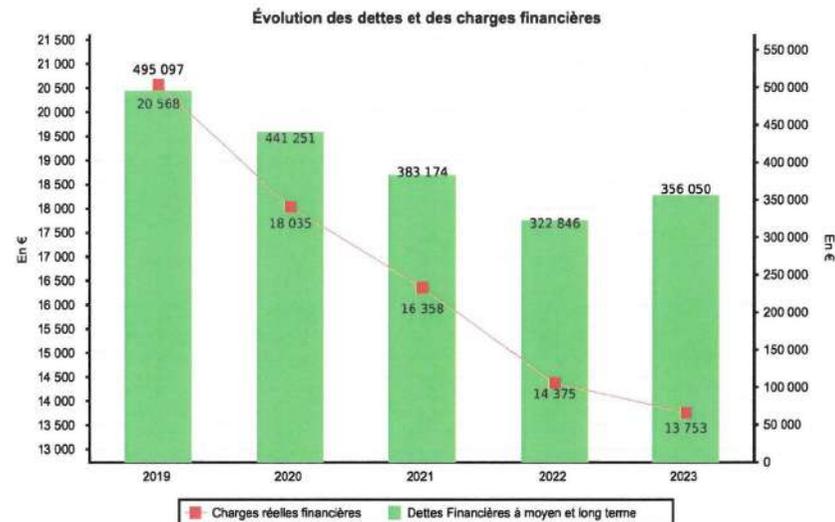
Taxes foncières : une hausse de 10 000 € sur 2024



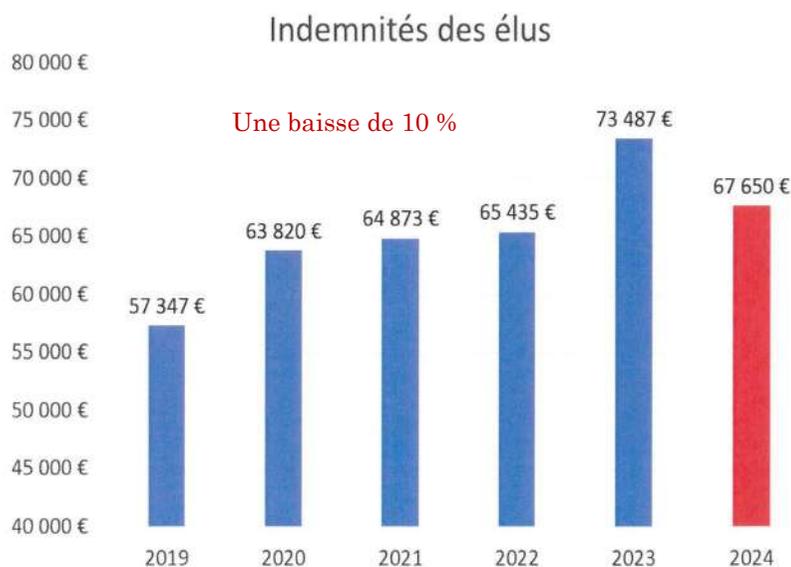
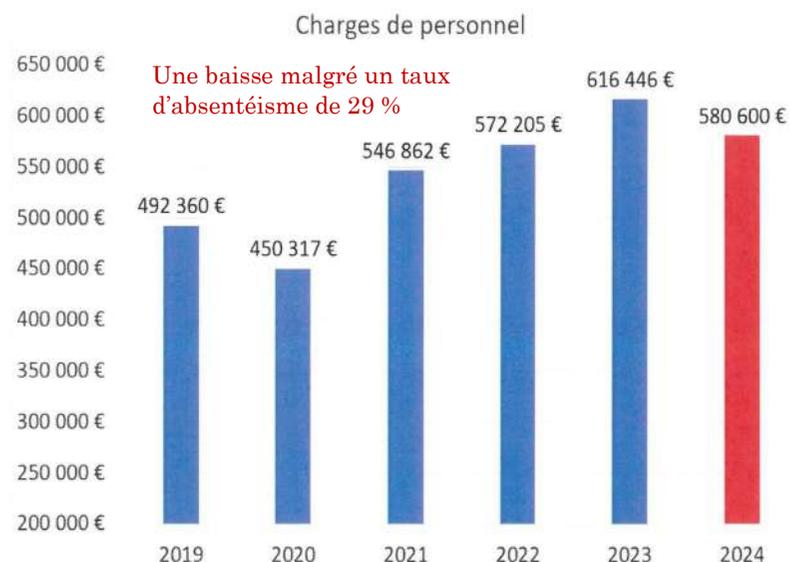
Une augmentation des recettes du périscolaire qui couvre 50% de coûts prévisibles sur l'année en cours.



Endettement en baisse et en dessous de la moyenne de commune de notre taille :



Quelques chiffres du côté des charges...



Le mot du Maire

Finances :

Le conseil municipal a voté le budget de l'année 2024 le 09 avril dernier, vous avez été nombreux à vous étonner de la rigueur budgétaire que le conseil municipal applique cette année. Vous trouverez dans ce fascicule les postes budgétaires les plus importants qui ont significativement évolué sur les dernières années et qui expliquent nos décisions.

L'ensemble de l'équipe est mobilisé pour réduire les dépenses, le personnel communal est mobilisé pour éviter de coûteux remplacements lors d'arrêt maladie. Nous espérons tous un relèvement des cours du bois extrait de nos forêts pour regagner un peu de latitude dans ce budget de fonctionnement très serré.

Nous avons pris la décision de geler le projet Hêtre Zen de rénovation du parcours du Bambois, le projet ayant pris beaucoup de retard dans la phase de sciage et de séchage des bois nécessaires à sa réalisation. Nous devions contractuellement avoir fini les aménagements et les factures devaient être acquittées pour le 30 juin. Ce calendrier n'était pas tenable pour les entreprises detentrices des lots du marché public, nous avons préféré décaler dans le temps et ne pas prendre le risque de perdre les montants promis en subventions. Nous travaillons sur un autre montage financier.

Vie associative :

Même si le printemps météorologique n'est pas vraiment à l'heure, de nombreuses associations ont repris leurs activités et festivités ce qui laisse augurer une année encore très riche. La municipalité et le personnel communal seront mobilisés pour soutenir toutes les initiatives associatives, l'investissement en temps et en matériel de l'équipe reste inchangés.

Générosité :

Nous tenions à finir ce propos en mettant en lumière un ancien habitant de Raon-Aux-Bois, Valéry Andreux menuisier de profession, qui a fait don de son temps de travail pour réaliser une magnifique vitrine qui met l'horloge historique de l'église du village dans un écrin.

Que vous soyez croyants ou non, vous pourrez admirer son travail dans la zone du confessionnal côté ouest de l'Eglise. Valéry Andreux, en collaboration avec l'association de la Clef de Voûte qui a payé les matériaux de la vitrine, a su mettre en valeur un élément de notre patrimoine historique.

Nous vous invitons tous à venir y jeter un œil !

Christian Vitu et son équipe